

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Acide bromoacétique		
Code Produit	: B56307		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Reins, Foie

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

lacrymogène

WHMIS Classification

D1A	Matière très toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique en cas d'ingestion
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique par absorption par la peau
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par inhalation.
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Sensibilisant respiratoire
E	Matière corrosive	Produit irritant modéré pour les yeux Corrosif(ve)

Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 2)

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3)

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 2)

Corrosion cutanée (Catégorie 1A)

Lésions oculaires graves (Catégorie 1)

Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	
H300 + H310	Mortel par ingestion ou par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence	
P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302 + P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
HMIS Classification	
Danger pour la santé:	3
Danger chronique pour la santé:	*
Inflammabilité:	1
Dangers physiques:	0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
Peau	Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
Yeux	Provoque des brûlures aux yeux. Provoque des brûlures graves des yeux.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule	: C ₂ H ₃ BrO ₂
Poids moléculaire	: 138.95 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Bromoacetic acid			
79-08-3	201-175-8	607-065-00-X	<=100%

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux**
 Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.S'éloigner de la zone dangereuse.
- En cas d'inhalation**
 En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau**
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux**
 Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Condition d'inflammabilité**

Non-inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, bromure d'hydrogène gazeux

Donnée d' explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d' explosivité -sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Sensible à la lumière. hygroscopique Manipuler et stocker sous gaz inerte.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

délai de rupture: 480 min
Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures
Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.11 mm
délai de rupture: 480 min
Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,
Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécuritéUtilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	cristallin(e)
Couleur	incolore

Données de sécurité

pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 47 - 49 °C (117 - 120 °F) - lit.
Point d'ébullition	208 °C (406 °F) - lit.
Point d'éclair	113 °C (235 °F) - coupelle fermée
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	40 hPa (30 mmHg) à 127 °C (261 °F)
Densité	1.934 g/cm3
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 0.41

Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Donnée non disponible

Matières à éviter

Oxydants forts, Des bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, bromure d'hydrogène gazeux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 50 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Somnolence (activité générale diminuée) Effet comportemental: Rigidité (y compris la catalepsie)

Inhalation CL50

Dermale DL50

DL50 Dermale - Lapin - 59.9 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro - Souris - leucocyte

lésion de l'ADN

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion.
Peau	Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
Yeux	Provoque des brûlures aux yeux. Provoque des brûlures graves des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: AF5950000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les algues	CE50 - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - 0.02 - 14.00 mg/l - 72 h
--------------------------	---

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 3425 Classe: 8 Groupe d'emballage: II
Nom d'expédition des Nations unies: Bromoacetic acid, solid
Polluant marin: No
Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 3425 Classe: 8 Groupe d'emballage: II EMS-No: F-A, S-B
Nom d'expédition des Nations unies: BROMOACETIC ACID, SOLID
Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 3425 Classe: 8 Groupe d'emballage: II
Nom d'expédition des Nations unies: Bromoacetic acid, solid

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification

D1A	Matière très toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique en cas d'ingestion
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique par absorption par la peau
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par inhalation.
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Sensibilisant respiratoire
E	Matière corrosive	Produit irritant modéré pour les yeux Corrosif(ve)

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Information supplémentaire

Copyright 2014 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.